



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais médicaux et chirurgicaux

Question écrite n° 32790

Texte de la question

M. Franck Dhersin souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'annonce par la caisse nationale d'assurance maladie d'un plan drastique d'économies sur les traitements de l'insuffisance rénale d'environ 20 % sur quatre ans. Sachant que 5 % d'augmentation annuelle de la population dialysée fait augmenter d'environ 20 % le coût global du traitement en quatre ans, on est à même de se demander comment une telle mesure ne va pas pénaliser les patients. Sachant qu'il n'existe pas en France un registre exhaustif de l'insuffisance rénale, et qu'aucune estimation ne peut donc être réalisée, qu'il n'existe pratiquement aucune information sur la prévention de l'insuffisance rénale, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions concernant l'évolution des traitements de l'insuffisance rénale.

Texte de la réponse

Le Gouvernement travaille depuis plusieurs mois à la réforme des modalités d'organisation et de financement de la dialyse, dans la perspective d'amélioration globale de la prise en charge. Ce travail associe les partenaires concernés et, au premier chef, les représentants de la Fédération nationale d'aide aux insuffisants rénaux. Le travail engagé par le ministère devrait permettre de mieux connaître les besoins des patients en matière de dialyse. Cette démarche fera l'objet d'une expérimentation dans quelques régions et s'accompagnera de la mise en oeuvre de dispositifs permettant de s'assurer de la qualité de prise en charge des personnes dialysées. Une meilleure connaissance des types de patients est un préalable indispensable à une amélioration de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. A cette fin, un système d'information sur l'insuffisance rénale a été mis à l'étude, conformément aux orientations de la politique de santé figurant dans le rapport annexé à la loi du 29 décembre 1999 de financement de la sécurité sociale pour 2000.

Données clés

Auteur : [M. Franck Dhersin](#)

Circonscription : Nord (13^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32790

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 octobre 2000

Question publiée le : 12 juillet 1999, page 4241

Réponse publiée le : 9 octobre 2000, page 5785